

# LA VÉRITÉ

Organe du Parti Communiste Internationaliste (4ème Internationale)  
19, rue Daguerre - PARIS XIVème - 1ère quinzaine de mars - n° 229

## S U P P L E M E N T

C A M P A G N E D E " L A V E R I T E " - 3ème Partie

### DECISIONS - DIRECTIVES - RESUME DES TACHES

- 1/ - La phalange extraordinaire est supprimée.
- 2/ - La ristourne de 3 frs par journal est supprimée.
- 3/ - Durant les mois de mars, avril, mai, juin 1.500 nouveaux lecteurs devront être trouvés.
- 4/ - Durant cette période, la collecte des cotisations d'"Amis de la Vérité" sera poursuivie très simplement. Des mesures spéciales seront mises en application pour les souder davantage au parti.
- 5/ - L'appartenance au parti de chaque militant sera révisée en fonction des efforts qu'il aura faits pour "La Vérité", compte-tenu de ses conditions particulières.

### TACHES DES CELLULES, REGIONS et MILITANTS ISOLES.

- 1/ - Discuter la ligne générale de la campagne.
- 2/ - Apprécier le quota imparté et prendre une décision à son sujet qui sera transmise avant le 1er Avril au directeur national de la campagne.
- 3/ - Désigner un directeur de la campagne dont le nom sera transmis au directeur national.
- 4/ - Discuter et contrôler à chaque réunion de cellule, de bureau de cellule et de comité régional :
  - a) l'organisation de la vente en vue de son élargissement ;
  - b) la publicité autour de la campagne (collage papillons, etc... journal local ou d'entreprise).
  - c) collecte des cotisations des "Amis de la Vérité".
- 5/ - Chaque mois, faire le bilan du mois écoulé et fixer les nouveaux objectifs à chacun. Vérifier que le directeur de la campagne a transmis un rapport contenant ce bilan et le récit des expériences au directeur national.

### PREMIERES DIRECTIVES DE VENTE.

- 1/ - En principe, chaque membre du parti doit effectuer deux ventes. Sont considérés comme ventes :
  - a) vente dans une entreprise ;
  - b) vente de deux heures à la criée ou porte à porte ;
  - c) dépôt du journal dans cinq kiosques.
- 2/ - En principe, chaque membre du parti doit payer 10 exemplaires par numéro à l'Administration de "La Vérité". Bien entendu, il sera tenu compte des conditions particulières de chacun (isolé dans un petit village, malade, étranger, etc...)
- 3/ - Chaque région et cellule devra rapidement se fixer un plan d'ensemble de répartition optimale des forces : choix des points de vente à la criée, kiosques, ventes à la sortie des entreprises, lieux de collage réguliers.

### DEPOT DANS LES KIOSQUES.

- 1/ - Les premières expériences prouvant la rentabilité de ce système, nul membre du parti ou presque, ne peut donc être dans l'impossibilité d'organiser une vente où que ce soit.